Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANTIBES - 0601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/10/2024 - B2024/007530 - 2008 B 01189 - 452 375 421 - ABIOXIR

Comptes Annuels 2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

SARL ABIOXIR
99 Chemin du Vallon des Vaux
06800 CAGNES SUR MER

CERTIFIE CONFORME
ORIGINAL

Signé par Christophe DEFER
Le 04/10/2...
...rmbw
Signed with
Universign

GESTION FRANCE ENTREPRISES

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de MARSEILLE PACA
9, Rue Bonaparte

06800 CAGNES SUR MER

Tel. 04.92.12.59.99 | Fax. 04.92.12.59.90
Courriel : gfenice@gfe06.com
Web.

Bilan au 31/03/2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe

ABIOXIR

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABIOXIR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 8 513 378 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 979 755 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Agencements des constructions : 9 à 10 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	609 121			609 121
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 212 220	232 332	70 340	2 374 212
Immobilisations incorporelles	**2 821 341**	**232 332**	**70 340**	**2 983 333**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	419 027	15 559	10 639	423 947
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	116 919	25 002	46 918	95 003
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 349	15 088	9 860	18 577
- Matériel de transport	1 634 769	866 509	645 255	1 856 023
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	119 789	14 234	17 818	116 206
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		28 957		28 957
Immobilisations corporelles	**2 303 853**	**965 349**	**730 490**	**2 538 712**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 440			9 440
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	57 701		5 868	51 833
Immobilisations financières	**67 141**		**5 868**	**61 273**
ACTIF IMMOBILISE	**5 192 334**	**1 197 681**	**806 697**	**5 583 318**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	232 332	965 349		1 197 681
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**232 332**	**965 349**		**1 197 681**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	70 340	730 490	5 868	806 697
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**70 340**	**730 490**	**5 868**	**806 697**

Immobilisations incorporelles

Acquisition titres et transmission universelle de patrimoine

Au cours de cet exercice, la société a acquis les titres de la société AGIR CONTRE LES NUISIBLES et à procédé à une transmission universelle de patrimoine à la date du 31/07/2023 sans effet rétroactif fiscal. Le montant du mali de confusion s'est élevé à 192 897 €.

Fonds commercial

	31/03/2024
Éléments achetés	609 121
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**609 121**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ABIOXIR 0 06800 CAGNES SUR MER	2 000	51 603	90,00	13 129
SARL ABIOXIR 5 6 60750 CHOISY-AU-BAC	2 000	45 239	90,00	10 792
ABIOXIR BE1 5330 ASSESSE		161 729	100,00	45 969
SARL ABIOXIR 3 4 91080 COURCOURONNES	2 000	32 753	90,00	14 475
SARL ABIOXIR 1 2 69700 MONTAGNY	2 000	21 267	90,00	7 508
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI SKAMPI OA 06800 CAGNES-SUR-MER	1 200	66 256	10,00	66 256
SCI SKAMPI 06800 CAGNES SUR MER	1 200	180 916	10,00	53 934

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	9 200	9 200	230		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	240	240	136 575		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	79 534	41 830	64 188	57 176
Immobilisations incorporelles	**79 534**	**41 830**	**64 188**	**57 176**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	221 443	46 735	8 433	248 155
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	46 420	23 427	40 643	29 203
- Installations générales, agencements aménagements divers	181	2 323	9 704	4 390
- Matériel de transport	925 968	360 851	466 665	832 264
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 663	30 013	16 137	77 539
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 257 675**	**463 348**	**541 582**	**1 191 550**
ACTIF IMMOBILISE	**1 337 210**	**505 177**	**605 771**	**1 248 726**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 363 167 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	51 833		51 833
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 110 965	2 110 965	
Autres	182 607	182 607	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 763	17 763	
Total	**2 363 167**	**2 311 334**	**51 833**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	120 000
Charges sociales - produits à recev	4 440
Total	**124 440**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 051 893 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 108 238	437 426	670 812	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 483	708 483		
Dettes fiscales et sociales	413 618	413 618		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	83 768	83 768		
Produits constatés d'avance	2 737 787	2 737 787		
Total	**5 051 893**	**4 381 081**	**670 812**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	415 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	532 026			
(**) Dont envers les associés	82 063			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 82 062 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Factures Non Parvenues	13 593
Personnel - Dettes Prov.Pour Conges	89 055
Charg.Soc./Conges A Payer	36 429
Etat - autres charges à payer	4 182
Taxe Apprentissage	1 108
Total	**144 367**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	17 763		
Total	**17 763**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits 10% D Avance	2 737 787		
Total	**2 737 787**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	73 121
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts courus sur crédit	48 289
Autres engagements donnés	48 289
Total	**121 410**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 73 121 euros
Indemnités de départ à la retraite - calcul selon hypothèses retenues :
- Taux de rotation : lent, variable en fonction de l'âge et de l'ancienneté
- Taux d'actualisation : 3.32 %
- Taux de progression salaires : 2 %

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Bilan au 31/03/2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Liasse fiscale

ABIOXIR

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABIOXIR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 99 Chemin du Vallon des Vaux 06800 CAGNES SUR MER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 2 3 7 5 4 2 1 0 0 2 1 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2024

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	26 551	60 654
		Fonds commercial (1)	AH	AI		609 121
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	30 625	2 256 381
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	248 154	175 792
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	29 203	65 799
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	914 192	1 076 612
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		28 957
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		9 440
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		51 833
		TOTAL (II)	BJ	BK	1 248 726	4 334 591
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		551 454
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		2 110 964
		Autres créances (3)	BZ	CA		182 606
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		200 000
		Disponibilités	CF	CG		1 115 998
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		17 762
		TOTAL (III)	CJ	CK		4 178 786
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 248 726	8 513 378

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABIOXIR — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 151 730
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	979 754
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 461 485
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 108 237
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	83 767
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	708 482
	Dettes fiscales et sociales	DY	413 618
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 737 787
	TOTAL (IV)	EC	5 051 893
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 513 378

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 381 081
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABIOXIR — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	10 633 875	FH		FI	10 633 875	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 633 875	FK		FL	10 633 875	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	43 326	
	Autres produits (1) (11)					FQ	41 415	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 718 617	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	873 808	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(91 543)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 207 972	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	84 931	
	Salaires et traitements*					FY	1 284 171	
	Charges sociales (10)					FZ	446 561	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)					GA	505 177	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	174 985	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 486 065	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 232 552	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 640	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 432	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	13 072	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 482	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	34 482	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(21 409)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 211 142	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise SARL ABIOXIR — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	320 566
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	320 566
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 456
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	195 059
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	196 515
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	124 050
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	355 439
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 052 256
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 072 502
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	979 754

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	38 135
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	366	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 090	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	195 059	
Produits des cessions d'éléments d'actif		320 566

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ABIOXIR

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 300 000 euros
Siège social : 99, chemin du Vallon des Vaux
06800 – Cagnes sur Mer
452 375 421 RCS ANTIBES

AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU

30 SEPTEMBRE 2024 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU

31 MARS 2024

DEUXIEME DECISION

L'associé unique gérant décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 979 754 euros de la manière suivante :

AFFECTATION

- Au poste « autres réserves », pour 979 754 euros

RAPPEL DES DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

L'associé unique gérant rappelle les dividendes qui ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercices	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à la l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
Année N-1	237 360 €		
Année N-2	/		
Année N-3	460 407 €		

LA GERANCE

Signé par Christophe DEFER
Le 04/10/24
ID: tx_wnM3v3I5rmbw
Signed with
Universign

S.A.R.L. ABIOXIR
Société à Responsabilité Limitée (à associé unique)
99 Chemin du Vallon des Vaux
06800 CAGNES SUR MER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

FIFM AUDIT - 36, rue Lamartine - 06000 NICE - Tél : 04 92 47 74 74 - Fax : 04 93 13 00 93

SARL au capital de 1000 € inscrite Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence
Siret 494 179 401 00018 – TVA intracommunautaire FR12 494 179 401

www.safifm.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2024

A l'associé unique,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 septembre 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.R.L. ABIOXIR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et pnnc1pes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la S.A.R.L. ABIOXIR à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que l'annexe comptable ne comporte pas les informations concernant l'intégration fiscale.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la S.A.R.L. ABIOXIR à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la S.A.R.L. ABIOXIR ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société S.A.R.L. ABIOXIR.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en en fait partie intégrante.

Fait à Nice, le 15 septembre 2024

FIDUCIAIRE ILE DE FRANCE MEDITERRANEE AUDIT
Commissaire aux comptes inscrit à la compagnie d'Aix-en-Provence

Jean-Luc WILLIGENS
Mandataire social et responsable technique

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AU 31 MARS 2024

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	87 206	26 551	60 654	64 826
Fonds commercial	609 121		609 121	609 121
Autres immobilisations incorporelles	2 287 006	30 625	2 256 381	2 067 859
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	423 947	248 155	175 792	197 583
Installations techniques, matériel et outilla	95 003	29 203	65 800	70 499
Autres immobilisations corporelles	1 990 805	914 192	1 076 613	778 096
Immob. en cours / Avances & acomptes	28 957		28 957	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	9 440		9 440	9 440
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 833		51 833	57 701
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 583 318	1 248 726	4 334 592	3 855 125
Stocks				
Matières premières et autres approv.	551 454		551 454	459 911
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 110 965		2 110 965	1 810 980
Fournisseurs débiteurs				12 000
Personnel	4 440		4 440	558
Etat, Impôts sur les bénéfices				67 844
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	34 294		34 294	27 650
Autres créances	143 872		143 872	176 147
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				9 950
Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000	200 000
Disponibilités	1 115 999		1 115 999	659 258
Charges constatées d'avance	17 763		17 763	11 245
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 178 787		4 178 787	3 435 543
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**9 762 105**	**1 248 726**	**8 513 378**	**7 290 668**

Bilan

	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 151 730	1 765 395
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	979 755	623 695
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 461 485	2 719 090
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	1 108 238	1 225 264
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 108 238	1 225 264
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	83 768	100 528
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		7 971
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 483	613 681
Personnel	148 096	124 017
Organismes sociaux	93 135	86 513
Etat, Impôts sur les bénéfices	53 906	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	107 519	95 568
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	10 963	14 025
Dettes fiscales et sociales	413 618	320 122
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 625
Produits constatés d'avance	2 737 787	2 299 385
TOTAL DETTES	5 051 893	4 571 578
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**8 513 378**	**7 290 668**

Compte de résultat

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	10 633 876	100,00	8 576 051	100,00	2 057 824	24,00
Autres produits	84 742	0,80	58 003	0,68	26 739	46,10
Total	**10 718 618**	**100,80**	**8 634 054**	**100,68**	**2 084 563**	**24,14**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.	873 809	8,22	594 018	6,93	279 791	47,10
Variation de stock (m.p.)	-91 543	-0,86	22 908	0,27	-114 451	-499,62
Autres achats & charges externes	6 207 972	58,38	5 296 909	61,76	911 063	17,20
Total	**6 990 238**	**65,74**	**5 913 835**	**68,96**	**1 076 403**	**18,20**
MARGE SUR M/SES & MAT	3 728 380	35,06	2 720 220	31,72	1 008 160	37,06
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	84 932	0,80	45 189	0,53	39 743	87,95
Salaires et Traitements	1 284 171	12,08	1 129 208	13,17	154 964	13,72
Charges sociales	446 561	4,20	337 796	3,94	108 765	32,20
Amortissements et provisions	505 177	4,75	391 433	4,56	113 745	29,06
Autres charges	174 986	1,65	53 741	0,63	121 245	225,61
Total	**2 495 828**	**23,47**	**1 957 367**	**22,82**	**538 461**	**27,51**
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 232 552	11,59	762 853	8,90	469 699	61,57
Produits financiers	13 073	0,12	8 255	0,10	4 818	58,37
Charges financières	34 482	0,32	12 114	0,14	22 369	184,66
Résultat financier	**-21 410**	**-0,20**	**-3 859**	**-0,04**	**-17 551**	**454,80**
RESULTAT COURANT	1 211 143	11,39	758 994	8,85	452 149	59,57
Produits exceptionnels	320 567	3,01	74 517	0,87	246 050	330,19
Charges exceptionnelles	196 516	1,85	32 658	0,38	163 857	501,73
Résultat exceptionnel	**124 051**	**1,17**	**41 858**	**0,49**	**82 193**	**196,36**
Impôts sur les bénéfices	355 439	3,34	177 157	2,07	178 282	100,64
RESULTAT DE L'EXERCICE	**979 755**	**9,21**	**623 695**	**7,27**	**356 059**	**57,09**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABIOXIR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 8 513 378 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 979 755 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Agencements des constructions : 9 à 10 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	609 121			609 121
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 212 220	232 332	70 340	2 374 212
Immobilisations incorporelles	**2 821 341**	**232 332**	**70 340**	**2 983 333**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	419 027	15 559	10 639	423 947
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	116 919	25 002	46 918	95 003
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 349	15 088	9 860	18 577
- Matériel de transport	1 634 769	866 509	645 255	1 856 023
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	119 789	14 234	17 818	116 206
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		28 957		28 957
Immobilisations corporelles	**2 303 853**	**965 349**	**730 490**	**2 538 712**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 440			9 440
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	57 701		5 868	51 833
Immobilisations financières	**67 141**		**5 868**	**61 273**
ACTIF IMMOBILISE	**5 192 334**	**1 197 681**	**806 697**	**5 583 318**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	232 332	965 349		1 197 681
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**232 332**	**965 349**		**1 197 681**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	70 340	730 490	5 868	806 697
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**70 340**	**730 490**	**5 868**	**806 697**

Immobilisations incorporelles

Acquisition titres et transmission universelle de patrimoine

Au cours de cet exercice, la société a acquis les titres de la société AGIR CONTRE LES NUISIBLES et à procédé à une transmission universelle de patrimoine à la date du 31/07/2023 sans effet rétroactif fiscal. Le montant du mali de confusion s'est élevé à 192 897 €.

Fonds commercial

	31/03/2024
Éléments achetés	609 121
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**609 121**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ABIOXIR 0 06800 CAGNES SUR MER	2 000	51 603	90,00	13 129
SARL ABIOXIR 5 6 60750 CHOISY-AU-BAC	2 000	45 239	90,00	10 792
ABIOXIR BE1 5330 ASSESSE		161 729	100,00	45 969
SARL ABIOXIR 3 4 91080 COURCOURONNES	2 000	32 753	90,00	14 475
SARL ABIOXIR 1 2 69700 MONTAGNY	2 000	21 267	90,00	7 508
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI SKAMPI OA 06800 CAGNES-SUR-MER	1 200	66 256	10,00	66 256
SCI SKAMPI 06800 CAGNES SUR MER	1 200	180 916	10,00	53 934

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	9 200	9 200	230		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	240	240	136 575		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	79 534	41 830	64 188	57 176
Immobilisations incorporelles	**79 534**	**41 830**	**64 188**	**57 176**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	221 443	46 735	8 433	248 155
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	46 420	23 427	40 643	29 203
- Installations générales, agencements aménagements divers	181	2 323	9 704	4 390
- Matériel de transport	925 968	360 851	466 665	832 264
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 663	30 013	16 137	77 539
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 257 675**	**463 348**	**541 582**	**1 191 550**
ACTIF IMMOBILISE	**1 337 210**	**505 177**	**605 771**	**1 248 726**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 363 167 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	51 833		51 833
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 110 965	2 110 965	
Autres	182 607	182 607	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 763	17 763	
Total	**2 363 167**	**2 311 334**	**51 833**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	120 000
Charges sociales - produits à recev	4 440
Total	**124 440**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 051 893 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 108 238	437 426	670 812	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	708 483	708 483		
Dettes fiscales et sociales	413 618	413 618		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	83 768	83 768		
Produits constatés d'avance	2 737 787	2 737 787		
Total	**5 051 893**	**4 381 081**	**670 812**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	415 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	532 026			
(**) Dont envers les associés	82 063			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 82 062 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Factures Non Parvenues	13 593
Personnel - Dettes Prov.Pour Conges	89 055
Charg.Soc./Conges A Payer	36 429
Etat - autres charges à payer	4 182
Taxe Apprentissage	1 108
Total	**144 367**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	17 763		
Total	**17 763**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits 10% D Avance	2 737 787		
Total	**2 737 787**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	73 121
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts courus sur crédit	48 289
Autres engagements donnés	48 289
Total	**121 410**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 73 121 euros
Indemnités de départ à la retraite - calcul selon hypothèses retenues :
- Taux de rotation : lent, variable en fonction de l'âge et de l'ancienneté
- Taux d'actualisation : 3.32 %
- Taux de progression salaires : 2 %

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.